

Chansons vaudoises

Autor(en): **Chuard, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

neuse pour la protection des aveugles. Pince à linge articulée sans ressort. Pince lumineuse pour le contrôle des billets de chemin de fer sans allumer les compartiments de voyageurs et permettant, grâce à un verre spécial grossissant, de déceler les billets fraudés. Bâton lumineux pour gardien de la paix.

Après avoir digéré consciencieusement ce morceau de bravoure, je pensai en avoir terminé avec les inventions poétiques et je m'apprêtai sottement à ne découvrir plus que des trouvailles bourgeoisement utiles du type « bouchon de liège cuirassé » ou « panier à salade d'appartement ». Quelle n'était pas mon erreur !

Au fond du hall m'attendait, impassible et méprisant le clou du salon : le « vélo-pla », vélocipède horizontal, conçu pour la vitesse. La caractéristique de cette bicyclette, de conception entièrement nouvelle, réside dans le fait qu'au lieu d'être assis, comme sur un vélo ordinaire, le cycliste est à plat ventre, la tête sur la roue avant, l'ancienne selle étant disposée sous la poitrine, alors que le pédalier se situe à la place qu'occupait précédemment la dite selle. Tout ceci ressemble un peu à un vélo normal monté par un ouvrier distrait. L'avantage de ce système, qui nécessita sept ans de mise au point, saute aux yeux : si tu rentres dans un mur, tu te fends le crâne, mais la bicyclette reste intacte. Quel progrès !

Après avoir longuement contemplé cette réconfortante invention, j'éprouvai le violent désir de gagner la sortie, car je sentais me gagner une violente envie de marcher sur les mains. Je passai devant une immense photographie représentant Monsieur Lépine, patron des inventeurs, en uniforme de préfet de police. Un rapide coup d'œil me convainquit qu'il n'était pas à son avantage, l'œil semblant légèrement éteint. Et mon impression se trouva confirmée par un jeune titi qui

expliquait à son grand-père, en lui montrant la photographie :

*— C'est ça ton monsieur Lépine ?
Mince alors. Il n'a pas l'air d'avoir inventé la poudre !*

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.

Chansons vaudoises

Le peuple vaudois chante beaucoup, manifestant ainsi sa joie et son bonheur d'habiter une aimable patrie. Ses chants rappellent les beautés du pays, les travaux de l'agriculteur et du vigneron. Chants souvent naïfs, mais pleins de sentiments sans détours, de fraîcheur et de simplicité. Il y a aussi les chants militaires, de beaucoup les plus nombreux, qui accompagnent les impérissables souvenirs des mobilisations. A ce répertoire déjà considérable, il faut ajouter les chœurs patriotiques, que l'on entonne dans les grandes occasions, avec, comme il se doit, la larme à l'œil.

« Que notre peuple, écrit Juste Olivier, ait chanté d'âge en âge son histoire, il n'y a rien de plus sûr¹. »

La révolution de 1798 fut une période propice à la naissance d'hymnes patriotiques, célébrant les bienfaits de la liberté et la grandeur des Français, ou ranimant la haine implacable des Bernois.

Des poètes, sans véritable vocation, essayaient de mettre en vers des sentiments enthousiastes autant que sincères :

*Enfin la tyrannie
Fuyant avec les ours
Notre chère patrie
Est libre pour toujours.
Ces bons et tendres Pères
En nous pressurant tous
Rendaient leurs jours prospères
Et se moquaient de nous.*

*Tout Bernois de nature
Se croit un immortel
Vrai pourceau d'Epicure
Son ventre est un autel.
« Vivez tous d'espérance,
Nous disaient-ils, amis
A nous est la bombance
A vous le Paradis. »*

Cette chanson, dit une notice qui l'accompagne, a été envoyée le jour du départ des baillis bernois et de la prise de la cocarde verte, aux comités constitués dans le Pays de Vaud.

Il est déjà bien loin le temps où les bourgeois de Nyon dansaient avec leur bailli, C.-V. de Bonstetten, en proclamant :

*Ah ! que l'on est bien ici ;
Restons comme nous sommes.*

Un autre poète, doux et contemplatif à n'en point douter, chante le 24 janvier et fait intervenir le vin de Lavaux que dès lors le « Sise » n'avait plus pour remplir ses tonneaux : L'Indépendance a porté ses fruits.

*« Mes amis, ce jour de fête
Est un jour cher aux Vaudois,
Le jour où la grosse bête
Regagna l'antré bernois.
Jour à jamais mémorable,
Eclairé d'un ciel plus beau.
O liberté délectable,
Tu rejoignis nos coteaux
Pour vivre au canton de Vaud.*

Le 17 août 1798, on prêta solennellement le serment civique. A Vevey, la cérémonie fut suivie d'une ronde dansée par les jeunes Militaires autour du nouvel arbre de la liberté, élevé le jour même sur la place de la Maison Commune. Le citoyen Seydoux composa les paroles et la musique d'une chanson dont nous reproduisons l'un des versets :

*« De notre auguste indépendance,
Despotes respectez les droits ;
L'œil perçant de la vigilance
Est là pour protéger les lois.
Bien moins fiers de notre victoire
Que d'être libres, non sujets,
Le peuple suisse met sa gloire
A maintenir chez lui la paix. »*

Et sur la page de garde de ce petit recueil d'*Hymnes helvétiques*, on voit Guillaume Tell caresser son fils qui tient la pomme transpercée d'une flèche. Pour le serment civique de Payerne, Henri de Dompierre, ancien bananeret, traduisit ses sentiments de reconnaissance en des vers grandiloquents :

*Vive à jamais la nation helvétique
Dont la valeur vient de briser nos fers
Vive à jamais tout le peuple helvétique
Et que la paix rende heureux l'univers.*

Il y eut encore le *Chantez, république vaudoise*, à la gloire des Français dont les pas sont guidés par la liberté :

*« Chantez, république vaudoise,
Ne redoutez point d'ennemis,
Nul n'oserait vous chercher noise
Quand les Français sont vos amis. »*

En 1799, le doyen Bridel, qui ne fut point trop épris des idées révolutionnaires, composa une *hymne religieuse* sur la musique du psalme 65 :

*Sur nos vallons, sur nos montagnes,
Verse, ô Dieu, tes bienfaits !
Conserve au sein de nos campagnes
L'abondance et la paix !
Donne repos à la vieillesse,
Sagesse aux magistrats,
Bonnes mœurs à notre jeunesse,
Courage à nos soldats !*

De tous ces chants inspirés par la Révolution, chants dont on pourrait allonger la liste, aucun n'est encore connu. Seul le *Vaudois, un nouveau jour se lève*, du colonel RoCHAT qui l'écrivit en 1803 a bravé les ans. Quant à la *fita dan quatorze*, du professeur Marindin, elle date de 1812. C'est à cette même époque que le doyen Curtat, dans un banquet patriotique, entonna sa romance, cette peinture, riche en couleurs, de l'âme vaudoise :

*Chantons notre aimable patrie,
Chantons cette terre chérie
Et son bonheur et son tableau de vie :
Chantons tous le canton de Vaud
Si beau !*

J.-P. Chuard.

¹ Alex. Michod, dans le *Conteur vaudois* de 1863, écrivit une étude intitulée : « L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons ».

*Notre fanfare à nous, elle est
rudement bien servie chez*
Foetisch frères S.A.
à Lausanne (Caroline 5)